

# Honoraire de l'agence Cimm Immobilier Tullins

## TARIF DES PRESTATIONS DE TRANSACTION

### VENTES IMMOBILIÈRES

Honoraires à la charge du vendeur, calculés sur le prix de vente initial :

**Mandat de vente SIMPLE : 4,5 % TTC**

**Mandat de vente CALITIMO : 5,5 % TTC**  
**(Facturation minimale 5 000 euros TTC )**

*Lorsque le vendeur est en situation de surendettement, ou si les inscriptions hypothécaires sont égales ou supérieures au prix de vente, les honoraires seront à la charge de l'acquéreur.*

### AVIS DE VALEUR

**Avis de valeur écrit : 75 euros TTC**

**OFFERT dans le cadre d'une mise en vente par notre Agence**

?